



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Expropriation : Var

Question écrite n° 60885

## Texte de la question

M Paul Lombard interroge M le ministre de l'intérieur et de la sécurité publique sur les conditions dans lesquelles le conservatoire du littoral procède dans le Var à l'achat, par expropriation, de 265 hectares du quartier de Villepey, à Frejus, pour un crédit de 18,5 millions réévalué depuis à 99 millions. Depuis douze ans, le conservatoire est entré en possession des terrains qui ont été proposés au ministère plus ou moins volontairement pour un montant de 38 millions. Il reste maintenant à entreprendre la phase d'expropriation des propriétés rurales habitées en cours d'exploitation. Le service des domaines a inventorié dans ce sens : des pépinières de palmiers, des plantations d'eucalyptus et de mimosas, des cultures diverses, des logements habités, des locaux et entrepôts de fonctionnement agricoles. Mais tous les intéressés s'interrogent : avec quels crédits compte-t-on exproprier ou déplacer la sablière et ses équipements de fonctionnement, la centrale à béton, l'entreprise de travaux publics, sachant que l'entreprise de travaux publics, à elle seule, évalue son déplacement à 40 millions ? Or ces éléments sont nuisibles à l'environnement et ont été le point majeur de l'action du conservatoire. Il ne saurait y avoir deux poids deux mesures au détriment des propriétés rurales non polluantes. Il lui demande, en conséquence, des éléments de précision sur ce dossier sensible.

## Texte de la réponse

Reponse. - Comme il a été répondu à la question écrite n° 59534, des négociations sont actuellement en cours entre le conservatoire du littoral et les entreprises d'extinction de sable installées sur le site des étangs de Villepey. Ces négociations tendent à définir les conditions d'un accord amiable concernant le transfert des activités sablières, la cession des terrains libérés au conservatoire et enfin la remise en état des lieux. L'état d'avancement de ces négociations ne permet pas de connaître aujourd'hui le coût précis du départ des étangs de Villepey des entreprises sablières.

## Données clés

**Auteur :** [M. Lombard Paul](#)

**Circonscription :** - Communiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60885

**Rubrique :** Propriété

**Ministère interrogé :** intérieur et sécurité publique

**Ministère attributaire :** intérieur et sécurité publique

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 août 1992, page 3621